

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour les sénateurs et députés des groupes “Socialistes, Écologistes et Républicains” et “Socialistes et apparentés” : oui à la vaccination obligatoire, non au pass sanitaire tel que proposé par le Gouvernement.

Se vacciner, c’est protéger sa santé et sa liberté, et c’est aussi protéger la santé et la liberté des autres. C’est pour cela que, face à la progression du variant qui fait peser le risque de reconfinement, **il nous paraît important de franchir une nouvelle étape avec la vaccination obligatoire contre le Covid sauf contre-indication médicale.** Nous proposons que cette obligation soit progressive et entre en vigueur au 1er octobre.

Cette vaccination obligatoire doit s’inscrire dans une démarche pédagogique et positive, une démarche de lutte contre les inégalités. **A ce jour, des territoires de notre pays ont deux fois moins de personnes vaccinées que d’autres. C’est donc cette priorité que doit avoir le Gouvernement : lutter contre les inégalités de santé.** Cela suppose que l’Etat et l’assurance maladie puissent déployer tout au long de l’été des moyens suffisants auprès de nos concitoyens qui sont aujourd’hui le plus éloignés de la vaccination et en particulier les plus de 75 ans et les personnes à risque.

OUI à la vaccination obligatoire, mais NON au pass sanitaire tel que proposé par le Gouvernement. Ce dernier veut demander aux restaurateurs, aux cafetiers, aux commerçants ou aux bénévoles qui organisent des manifestations d’assurer des contrôles pour lesquels ce n’est pas leur mission. **Dans toute démocratie, ces contrôles incombent à l’Etat : nous refusons ce que propose le Gouvernement, c’est-à-dire que la moitié de la population contrôle l’autre moitié de la population !**

Les débats parlementaires s’ouvrent ce mardi. Nous défendrons cette position de responsabilité qui vise à protéger la santé et la liberté de toutes et tous, sans transformer notre pays en un état de contrôle permanent. **Si à l’issue des débats parlementaires le gouvernement maintient l’extension du pass sanitaire telle qu’il l’a proposée, nous saisissons le Conseil constitutionnel.**

Enfin, nous condamnons avec la plus grande fermeté les comparaisons indignes entendues dans les manifestations et lues sur les réseaux sociaux. **Aucune crainte, aucun doute, aucun désaccord ne saurait justifier ce genre de propos.**